

Faculté des sciences & des techniques

Campus universitaire Montmuzard 9, avenue Alain Savary B.P. 47870 21078 DIJON CEDEX

> tél. : 03 80 39 58 01 03 80 39 58 02 fax : 03 80 39 58 15

•

Compte rendu du Conseil de l'UFR Sciences et Techniques du 6 septembre 2018

Etaient présents:

M. BLAIS, directeur de l'UFR.

Mmes BOITELLE Sarah - HERBST Michaële - LABRUERE-CHAZAL Catherine - PIRIO Nadine - POCHARD Isabelle - SAVONNET Marinette.

MM BAYARDON Jérôme - BERTIN Charles - CAVRET Philippe - DELANNES Arthur - FINOT Christophe - HERRMANN Samuel - JACQUIR HOUSSEN Sabir - NAGEL Johannes - ROSSE Matthieu - SUGNY Dominique (jusqu'à 11h) - VOISIN Yvon - ZANINI Patrick.

Etaient représentés:

Mme CATTEY Hélène, procuration à M. BAYARDON Jérôme,

Mme JOAO Olivia, procuration à Mme BOITELLE Sarah,

M. CHIBILE Romuald, procuration à DELANNES Arthur,

M. FAUCHER Olivier, procuration à M. FINOT Christophe,

M. IMHOFF Luc, procuration à Mme POCHARD Isabelle,

M. LEURENT Sébastien, procuration à Mme LABRUERE-CHAZAL Catherine,

M. LECLERCQ Éric, procuration à Mme SAVONNET Marinette,

Mme MOSER-JAUSLIN Lucy, procuration à M. NAGEL Johannes.

Etaient absents et excusés :

Les personnes représentées

M. CLUZEL Benoît
M. MEUNIER Raphaël
M. DE MONTEIRO Jérôme
M. GOMES Carlos
M. RAVY Etienne
M. GOUTON Pierre
Mme SCHNEIDER Célia

Mme KOULALI Katia

Etaient invités:

M. COLAS DES FRANCS Gérard, Directeur du département de Physique, présent

M. DENAT Franck, Directeur ICMUB, absent

M. DEREUX Alain, Directeur ICB, absent

M. DIPANDA Albert, Directeur ESIREM, absent

M. DOMENICHINI Bruno, porteur du projet de master i-site, présent

M. GINHAC Dominique, Directeur LE2I, absent

M. GORDAT Gérald, suppléant de Mme OMBRET Florence, absent

M. GRISON Thierry, Directeur du département IEM, présent

M. JOURANI Abderrahim, Directeur IMB, excusé

M. SIRUGUE Daniel, suppléant de M.RAVY, excusé

Services centraux de l'UFR:

Mme DUBOIS (Responsable de l'antenne financière), présente

M. LAGRIMI (Responsable administratif de l'UFR), présent

M. VIDAL (Secrétariat de direction de l'UFR), présent.

Ordre du jour :

- 1. Informations du Directeur
- 2. Projet de master I-site rentrée 2019
- 3. Modifications de fiches filières
- 4. Questions administratives et financières
- 5. Questions diverses

M. BLAIS ouvre la séance à 10h20. Il indique les absences des membres excusés et liste les procurations reçues.

1 – Informations du Directeur :

Monsieur Blais indique les divers recrutements de cette rentrée 2018.

Il informe ensuite le conseil du décès de Mme Terrasse, MCF en informatique, qui était très investie dans le développement des enseignements à l'UFR Sciences et Techniques.

Monsieur Grison rappelle que Mme Terrasse a assumé beaucoup de responsabilités au sein de l'UFR et dans de nombreux projets. Elle était un pilier du département IEM.

Monsieur Blais propose que le conseil respecte une minute de silence en hommage à Mme Terrasse.

Monsieur Blais indique que les informations délivrées en Assemblée Générale à propos des DOM 2018 n'ont pas évolués depuis. Il ajoute que la dotation globale de fonctionnement de l'UFR a toutefois été diminuée de 5 000€ pour attribution au fonctionnement du site d'Auxerre.

Monsieur Blais rappelle que la formation d'ingénieur d'Auxerre portée jusqu'à présent par l'UFR va être transférée à l'ISAT à la rentrée prochaine.

Monsieur Voisin soulève la question du devenir des personnels sur site et leur éventuel transfert vers l'ISAT.

Monsieur Blais répond qu'il sera particulièrement vigilant sur ce point.

Pour les postes d'enseignants-chercheurs, Monsieur Blais informe le conseil que le poste de Mme Faudot est redéployé vers l'ESIREM conformément à la politique de l'Université consistant à apporter un soutien appuyé au développement de l'ESIREM. Quant au poste de MCF en 32^{ème} section, dans une seconde version des DOM, il donnerait lieu à un poste de PR mais qui serait gelé dans un second temps.

Pour les postes BIATSS, les suppressions de postes d'agent d'entretien amènent à réfléchir au transfert de secteurs à l'entreprise prestataire mais cette dernière est défaillante. Monsieur Lagrimi est chargé de former un groupe de travail pour mettre ce processus en œuvre dans les meilleures conditions.

Monsieur Blais rappelle que les modalités de recrutement en CDD ne permettent pas de stabiliser les personnels et les services. En effet, deux départs sont à mentionner en cette rentrée 2018. Cela implique une perte de compétences pour les services et du temps à réinvestir sur des nouveaux personnels.

Monsieur Blais indique ensuite que les modalités de paiement des frais d'inscriptions des étudiants ont évolué. Les étudiants ne paient plus la cotisation de sécurité sociale à l'Université mais paient la Contribution vie étudiante et de campus − CEVEC - (90€) auprès du Crous qui se charge du reversement notamment à l'attention de l'Université pour 41€

Monsieur Blais informe le Conseil que la campagne 2018 des équipements pédagogiques est en cours de traitement

Monsieur Blais ajoute que l'attribution des postes de doctorants contractuels est en cours. Il n'y en aura pas en section 27 à l'IEM faute de candidat.

Monsieur Blais indique que l'université va acheter une licence pack office qui sera valable pour tous les personnels. Il ne sera donc plus nécessaire d'en faire l'acquisition à l'avenir.

Monsieur Blais présente ensuite les effectifs de cette rentrée 2018 avec une diminution logique en L2 et une augmentation en L3. Pour les masters, les chiffres ne sont pas encore stabilisés.

Pour la L1, Monsieur Blais ajoute que la procédure Parcoursup s'est bien déroulée à l'UFR. La phase principale est terminée avec 303 étudiants dont 73 en parcours de remédiation. Il y aura environ également une soixantaine de redoublants. Donc un total s'approchant des 400 étudiants en L1. Pour le parcours de remédiation, les enseignants référents sont Monsieur Chaussard, Monsieur Garnier, Monsieur Imhoff, Monsieur Jacquir, Mme Labruère-Chazal, et Mme Pochard. Dans ce parcours, il y aura trois groupes. Les premiers retours sont plutôt positifs.

Monsieur Blais rappelle ensuite que les élections pour le renouvellement complet du conseil se dérouleront en novembre 2018.

2 – Projet de master i-site – rentrée 2019 :

Monsieur Blais invite Monsieur Domenichini à présenter le projet de Master I-site.

Monsieur Domenichini présente ce projet d'évolution du master CDM (Chimie des Matériaux).

Suite aux questions de Monsieur Blais, Monsieur Domenichini indique que le coût global du master ne variera pas, que ce master fera partie de la mention chimie, et que s'il n'est pas retenu à l'appel à projet, le master passera tout de même en langue anglaise.

Monsieur Zanini fait part de son approbation en insistant sur l'importance de la visibilité auprès des entreprises.

Monsieur Bertin ajoute que, pour les étudiants, le volume horaire en anglais est insuffisant.

Mme Pochard s'interroge à propos de la continuité des modalités de mutualisation actuellement en place dans le master CDM.

Monsieur Domenichini indique que bon nombre des modules concernés seront toujours accessibles aux étudiants du master i-site.

Mme Pirio demande des détails sur le calendrier d'alternance.

Monsieur Domenichini répond que 12 semaines seront en alternance pour le M2.

Monsieur Grison souhaite savoir si ce master est déjà retenu à l'EUR (Ecole Universitaire de Recherche).

Monsieur Domenichini répond par l'affirmative et précise que le conseil doit se prononcer sur la candidature à l'I-site.

Madame Pirio demande si le circuit du financement est défini.

Monsieur Domenichini répond que cela n'a pas encore été tranché.

Monsieur Blais demande l'avis du directeur du département de chimie.

Mme Pirio indique que, malgré les questions encore en suspens, le département de chimie appuie et soutien ce projet.

Monsieur Blais soumet ce projet de master i-site au conseil :

Pour: 25 Contre: 0 Abstentions/blancs/nuls: 0

L'avis du conseil d'UFR est le suivant :

Le dossier est pédagogiquement cohérent et ouvre des perspectives très intéressantes. Le conseil de l'UFR Sciences et Techniques de l'université de Bourgogne du 6 septembre 2018 a émis un avis favorable sous réserve que :

- la charge financière de ce master n'impacte pas défavorablement les autres formations dont l'UFR a la charge.
- l'uB reste seul maître dans la décision d'ouvrir ou pas les UE dont l'uB a la charge financière.

3 – Modifications de fiches filières:

Aucune demande de modification de fiches filières n'est soumise au conseil.

4 – Questions administratives et financières :

Monsieur Blais présente au conseil les différentes conventions soumises au conseil. Il s'agit de la convention avec le lycée N. Niepce pour l'organisation des TP de chimie de la licence professionnelle Industries Pharmaceutiques, Cosmétologiques et de Santé : Gestion, Production et Valorisation - Contrôle Procédés Qualité et de la convention ADIREM.

Monsieur Blais soumet ces conventions au conseil :

Pour: 25 Contre: 0 Abstentions/blancs/nuls: 0

Ces conventions sont approuvées à l'unanimité.

Monsieur Blais présente ensuite les modalités d'attribution des bourses aux étudiants des masters i-site PPN et Math4phy pour l'année 2018-2019.

Monsieur Rosse s'interroge sur les obligations attachées à ces bourses.

Monsieur Blais soumet ces modalités d'attribution au vote du conseil :

Pour les bourses du master Math4phy:

Pour: 25 Contre: 0 Abstentions/blancs/nuls: 0

Pour les bourses du master PPN:

Pour: 25 Contre: 0 Abstentions/blancs/nuls: 0

Les modalités d'attribution des bourses des masters PPN et Math4phy pour l'année 2018-2019 sont approuvées à l'unanimité.

Monsieur Blais soumet au vote du conseil le renouvellement 2018 de l'adhésion de l'université au FQP BOURGOGNE (France Qualité Performance Bourgogne) pour le master QESIS :

Pour: 24 Contre: 0 Abstentions/blancs/nuls: 0

Le renouvellement 2018 de l'adhésion de l'université au FQP BOURGOGNE (France Qualité Performance Bourgogne) pour le master QESIS est approuvé à l'unanimité.

5 – Questions diverses :

Aucune question diverse n'étant posée, Monsieur Blais lève la séance à 12h10.